



# BULLETIN OFFICIEL

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**Bulletin officiel n° 11 du 17 mars 2016**

### SOMMAIRE

---

#### Enseignement supérieur et recherche

---

##### Fondation partenariale

Autorisation de modification des statuts de la Fondation université Grenoble Alpes  
arrêté du 24-9-2015 (NOR : MENS1600162A)

---

#### Personnels

---

##### Commission administrative paritaire

Représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au MENESR : modification  
arrêté du 19-2-2016 (NOR : MENH1600169A)

---

#### Mouvement du personnel

---

##### Conseils, comités et commissions

Nomination au conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques  
arrêté du 17-2-2016 (NOR : MENR1600156A)

---

##### Nomination

Membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale  
arrêté du 8-2-2016 (NOR : MENH1600164A)

---

##### Nomination

Président et président suppléant de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale  
arrêté du 8-2-2016 (NOR : MENH1600163A)

---

## Nomination

Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble  
arrêté du 22-2-2016 (NOR : MENS1600154A)

---

## Informations générales

---

### Vacance de postes

Enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie aux collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg  
avis (NOR : MENC1600165V)

---

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Fondation partenariale

#### Autorisation de modification des statuts de la Fondation université Grenoble Alpes

NOR : MENS1600162A  
arrêté du 24-9-2015  
MENESR - DGESIP B1-3

---

Par arrêté du recteur de l'académie de Grenoble, chancelier des universités, en date du 24 septembre 2015, les modifications des statuts de la fondation partenariale dénommée Fondation université Grenoble Alpes sont autorisées. Les statuts modifiés de cette fondation partenariale peuvent être consultés auprès des services du rectorat de l'académie de Grenoble.

## Personnels

---

### Commission administrative paritaire

#### Représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au MENESR : modification

NOR : MENH1600169A  
arrêté du 19-2-2016  
MENESR - DGRH E2-1

---

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 99-945 du 16-11-1999 modifié ; arrêté du 25-3-2015

---

Article 1 - Les dispositions de l'article 1 de l'arrêté du 25 mars 2015 susvisé, sont modifiées ainsi qu'il suit, en ce qu'elles concernent les représentants de l'administration :

#### **Représentants suppléants :**

*Au lieu de :* Guy Waiss, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;

*Lire :* Alexandre Grosse, chef du service adjoint à la directrice générale de l'enseignement scolaire, chargé du budget, de la performance et des établissements.

*Au lieu de :* Annick Wagner, experte de haut niveau, coordonnatrice Sirhen pour la direction générale des ressources humaines ;

*Lire :* Annick Wagner, chef de service, adjointe à la directrice générale des ressources humaines, chargée des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé et des bibliothèques.

Le reste sans changement

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 19 février 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités et commissions

#### Nomination au conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques

NOR : MENR1600156A

arrêté du 17-2-2016

MENESR - DGRI - SPFCO B2

---

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 17 février 2016, Jacques Dubucs est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques, en tant que représentant du ministre chargé de la recherche.

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### Membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale

NOR : MENH1600164A  
arrêté du 8-2-2016  
MENESR - DGRH A2-3

Vu code de l'éducation et notamment article L.952-22 ; décret n° 84-135 du 24-2-1984 modifié, notamment articles 22 2° et 22-1 2° ; décret n° 90-92 du 24-1-1990 modifié, notamment article 50 ; décret n° 2008-744 du 28-7-2008 modifié, notamment article 39

Article 1 - Les personnes dont les noms suivent sont nommées pour trois ans, en qualité de membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale :

Anne Laude membre titulaire	Professeur des universités à l'université Paris V
Isabelle Roussel membre titulaire	Inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)
Monsieur Frédéric Sudre membre titulaire	Professeur des universités à l'université de Montpellier
Maryse Deguegue membre suppléant	Professeur des universités à l'université Paris I
Monsieur Stéphane Elshoud membre suppléant	Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)
Marie-Laure Moquet Anger membre suppléant	Professeur des universités à l'université Rennes I

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 février 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Président et président suppléant de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale

NOR : MENH1600163A  
arrêté du 8-2-2016  
MENESR - DGRH A2-3

---

Vu code de l'éducation, notamment article L. 952-22 ; décret n° 84-135 du 24-2-1984 modifié, notamment articles 22 1° et 22-1 1° ; décret n° 90-92 du 24-1-1990 modifié, notamment article 50 ; décret n° 2008-744 du 28-7-2008 modifié, notamment article 39

---

Article 1 - Lionel Collet, conseiller d'État, est nommé pour trois ans, en qualité de président de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 2 - Anne Laude, professeur des universités à l'université Paris V, est nommée pour trois ans, en qualité de présidente suppléante de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants de médecine générale.

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines et le directeur général de l'offre de soins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 8 février 2016

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
et par délégation,  
La directrice générale des ressources humaines,  
Catherine Gaudy

Pour la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes  
et par délégation,  
Le directeur général de l'offre de soins,  
Jean Debeaupuis

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Administrateur provisoire de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble

NOR : MENS1600154A  
arrêté du 22-2-2016  
MENESR - DGESIP A1-5

---

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 22 février 2016, Anne Vilcot, professeur des universités, est nommée administratrice provisoire de l'École nationale supérieure de physique, électronique, matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, à compter du 29 février 2016 et jusqu'à la nomination du directeur.

## Informations générales

---

### Vacance de postes

#### Enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie aux collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg

NOR : MENC1600165V

avis

MENESR - DREIC B2

---

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français, recrute des enseignants en droit, histoire, littérature, philosophie et sociologie pour les Collèges universitaires français de Moscou et de Saint-Pétersbourg, institutions relevant du ministère des Affaires étrangères et du développement international.

Sept postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Moscou (un poste en histoire, philosophie et sociologie, deux postes en droit et littérature) et cinq autres postes seront vacants ou susceptibles d'être vacants à Saint-Pétersbourg (un poste dans chaque discipline).

Les postes sont à pourvoir à compter du 1er septembre 2016. Le contrat proposé est d'un an, renouvelable au maximum deux fois. La rémunération est équivalente à celle d'un ATER.

Ils s'adressent à des spécialistes dans ces disciplines et sont principalement destinés à des doctorants ou à de jeunes docteurs susceptibles d'effectuer des recherches en Russie. Les candidats devront être au minimum titulaires d'un Master au 1er septembre 2016. Des notions de russe sont souhaitables.

Les enseignants initient les étudiants aux fondements et aux méthodes de leurs disciplines, préparent avec eux les cycles de cours magistraux effectués par des professeurs français en mission en Russie, et participent activement à l'encadrement de mémoires de niveau Master 1. L'enseignement est dispensé en français à des étudiants russes francophones ayant déjà effectué au minimum trois ans d'enseignement supérieur en Russie.

Plus d'informations sur les Collèges universitaires français et les enseignements qui y sont dispensés sont disponibles sur les sites suivants :

- À Moscou : <http://moscuf.org>

- À Saint-Pétersbourg : <http://cuf.spbu.ru>

Les candidats devront postuler avant le 23 mai 2016, en adressant par courrier électronique un dossier composé d'une lettre de motivation scannée et d'un curriculum vitae, à Christiane Brabenec, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Dreic - Sous-direction des affaires européennes et multilatérales (téléphone : 01 55 55 09 08, [christiane.brabenec@education.gouv.fr](mailto:christiane.brabenec@education.gouv.fr)) et communiqué à Madame Camille Nora, ministère des affaires étrangères et du développement international, DGM/DCERR/ESR, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche ([camille.nora@diplomatie.gouv.fr](mailto:camille.nora@diplomatie.gouv.fr)).